Actes de la 2e édition du colloque international de proverbes d'Abidjan,
organisé par l'Association Internationale des Parémiologues (ASSIP)
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)
*****17 et 18 mai 2024*****

L'approche littéraire des paroles parémiaques kabiyè

TCHENDO Yao
Maitre-Assistant
Enseignant-Chercheur
Université de Kara (Togo)
Département de Lettres Modernes
yaotchendo@gmail.com

Résumé: L'analyse de la poétique des parémies kabiyè met en évidence la résilience de leur fixité sémantique et morphologique à l'usure du temps. En dépit de leur construction hiératique millénaire, elles sont toujours sollicitées dans des contextes qu'elles traduisent aisément et éloquemment. Si sans doute le charme et la pérennité de ces paroles sont tributaires de leur faculté à exprimer des vérités apodictiques au moyen des constructions formulaires poétiquement et grammaticalement très élaborées, comment peut-on expliquer leur genèse, leur énonciation et leurs impacts dans la communication quotidienne et dans les autres performances orales ? Il s'agit dans cet article, d'aborder le proverbe le dicton et les paroles consacrées kabiyè, sous l'angle génétique et morphologique qui leur confèrent leur littérarité. On pourrait ainsi comprendre leur pertinence dans les contextes d'énonciation de tous les temps et tenter d'expliquer leur hiératisme qui confine à celui des paroles sacrées. Pour ce faire, nous avons eu recours approches ethnolinguistique, sémiotique et pragmatique.

Mots-clés : Performances kabiyè, parémies, genèse, énonciation, littérarité

The literary approach to paremic kabiyè lyrics

Abstract

The analysis of the poetics of Kabiyè paremias highlights the resilience of their morphological fixity to the wear and tear of time. Despite their ancient hieratic construction, they are always used in contexts that they translate easily and eloquently. If undoubtedly the charm and durability of these words depend on their ability to express apodictic truths by means of poetically and grammatically very elaborate constructions, how can we explain their genesis, their enunciation and their impact in daily and in other oral performances? In this article, the aim is to approach the proverb and the saying Kabiyè from the angle of their genesis and their morphology which give them their literature. We could thus understand their relevance in the contexts of enunciation of all times and try to explain their hieraticism which borders on that of sacred words. To do this, ethnolinguistic, semiotic and pragmatic approaches have allowed us to understand the choice of signifiers and the symbolism of cultural referents which constitute the foundation of these performances.

Key-words: Kabiyè performances, paremias, genesis, enunciation, literary

Introduction

La parole littéraire est celle qui impressionne par son énonciation et ses référents socioculturels. Elle se caractérise par un usage particulier de la langue, un usage qui captive par la profondeur sémantique et des images qui sont tributaires du contexte de sa genèse. L'analyse de la poétique des proverbes, des dictons et autres parémies kabiyè, met en évidence de riches artifices littéraires tant dans leur construction syntaxique, dans leur poéticité que dans l'expression de la culture de laquelle ils émanent. En dépit de leur morphologie millénaire, ces performances orales sont toujours sollicitées dans des contextes nouveaux qu'elles illustrent efficacement et élégamment. C'est la raison qui motive le choix du sujet que nous proposons d'étudier, et que nous avons formulé de ma façon suivante : « L'approche littéraire des paroles parémiaques kabiyè ».

Dans le cadre de la problématique de ce sujet, nous posons les questions suivantes : Quelles sont les caractéristiques littéraires des proverbes kabiyè ? Comment les performances, pendant l'usage des paroles parémiaques kabiyè sont-elles créées et quelle est leur portée ? En quoi consiste leur poétique qui traduit leur littérarité, et véhicule la philosophie et la culture du peuple kabiyè ?

Dans cet article, nous entendons aborder les paroles parémiaques kabiyè sous leur aspect littéraire, afin de mettre en relief leur portée esthétique et la philosophie qu'elles portent. L'hypothèse principale à développer est celle-ci : les paroles parémiaques kabiyè ont un aspect esthétique. À cela, s'ajoute, une hypothèse secondaire, laquelle est la suivante : les paroles parémiaques kabiyè ont un contenu philosophique.

Pour parvenir à nos fins, l'approche ethnolinguistique, telle que théorisée par G. Calame-Griaule nous permet de comprendre la signification des référents culturels et les contextes de création des paroles parémiaques. En effet, G. Calame-Griaule (1977) retient deux principaux domaines comme relevant du champ disciplinaire de l'ethnolinguistique. Ce sont, notamment, la vision du monde et la littérature orale. Par « vision du monde », elle entend désigner « l'ensemble des représentations à travers lesquelles un groupe humain donné perçoit la réalité qui l'entoure et l'interprète en fonction de ses préoccupations culturelles » (p.18).

Pour justifier l'intégration de la littérature orale dans le champ disciplinaire de l'ethnolinguistique, l'auteure s'explique : « Tout texte de littérature orale constitue un message transmis par un agent à l'intérieur d'un certain contexte culturel et social par l'intermédiaire d'une certaine langue, et il doit pour être reçu s'adresser à un auditoire en possession du double code linguistique et culturel » (G.Calame-Griaule, p.23).

Ainsi, la construction, les conditions de profération et la compréhension des parémies kabiyè ne sauraient être claires qu'à la lumière des principes critiques de l'ethnolinguistique, à savoir la nécessité de comprendre les mœurs et la philosophie d'un peuple à l'aune de sa langue. L'approche pragmatique (A. Costachescu, 2013) est également utile dans notre analyse. L'une des branches de la linguistique, la pragmatique, décrit le sens des énoncés en contexte (S. Anquetil 2013), et facilite, ainsi, la compréhension de la portée des parémies dans une langue.

Enfin, l'approche sémiotique des textes faite par Marie Francoeur (1989) nous a inspiré pendant l'analyse des signes et des symboles, relativement à leurs implications dans la culture kabiyè.

Les analyses se fondent sur un corpus d'une dizaine de proverbes, dictons et paroles consacrées kabiyè, en référence à leurs conditions d'énonciation, à leurs sémantismes et leurs morphologies qu'on a pu obtenir grâce aux locuteurs kabiyè originaires de trois localités aux parlers différents.

Le plan de l'étude comprend deux parties essentielles. La première partie s'intéresse à la genèse des parémiaques kabiyè et à leurs contextes d'énonciation. La deuxième porte sur une approche poétique des parémiaques kabiyè.

1. Genèse et contextes d'énonciation des parémies (ou proverbes)

Remonter aux origines des proverbes est une entreprise vaine. Toutefois, son approche génésiaque est possible grâce aux théories de la pragmatique, le domaine de la linguistique qui décrit le sens des énoncés en contexte, et s'intéresse aux rapports qui existent entre les énoncés et les conditions de leur production. D. Villers (2015) définit le proverbe en ces termes :

> Une unité de communication close qui fonctionne comme une citation et qui possède un sens générique, une forme fixe dite figée sous laquelle il circule au sein d'une communauté linguistique où il n'est pas associé à un auteur particulier et qui concerne plus ou moins directement les hommes ((p. 395).

1.1. La genèse des paroles parémiaques

Le proverbe, le dicton et les énoncés qui sont morphologiquement et sémantiquement apparentées sont des paroles de sagesse ancestrales qui véhiculent des vérités apodictiques découlant de l'observation de l'expérience intemporelle de la vie. Le proverbe se distingue du dicton par sa profondeur sémantique cryptée qui exige des récepteurs beaucoup plus d'effort intellectuel pour le déchiffrer et le comprendre.

Quant à sa morphologie, elle est proche de la construction métaphorique et des référents culturels qu'évoquent le dicton et les énoncés connexes (l'adage, maxime, sentence l'apophtegme, l'aphorisme et la devise). Le processus génésiaque, que D. Villers (2015, p. 406) nomme « proverbiogenèse » et qui est commun à ces parémies, procède de quatre étapes, à savoir : la création, l'exposition, la fixation par citation, la perte de référence. Toutes ces étapes sont tributaires des préalables génésiaques dont D. Villers parle dans ses propos :

> Il est maintenant possible de dégager deux prérequis pour qu'un énoncé devienne proverbe : dans un premier temps, l'énoncé doit être autonome sémantiquement et grammaticalement, il doit avoir le statut énonciatif de phrase, et non pas d'un simple syntagme. Il doit en outre posséder un sens général qui peut changer en devenant proverbe. Ce qui signifie qu'une phrase avec un sens spécifique ne peut pas en théorie prétendre au statut de proverbe (D.Villers, 2015 , p. 395).

La définition, les conditions et les caractéristiques des énoncés proverbiaux, telles que décrites, caractérisent toutes les parémies kabiyè, à l'image de celles qui suivent :

Paawɪʊʊ egbéná nʊ́máẃʊ nɛ́ nímíyɛ́ nési («On n'indique pas la maison avunculaire de la main gauche»);

Nɪgbaŋʊ́ ɪkɪlʊ́ ñʊ́ʊ («L'oreille ne depasse jamais la tête»);

Kabiyɛ́ tʊ́ kʊjɔ́wʊ kɛlɛ́ kadanŋá́ (« La récompense du Kabiyè (de l'homme) c'est la giffle»);

Avá dɩnáa lɔ́wʊna ɖamá cajíboosi («Ce sont les moissonneurs occasionnels qui se détestent (se jettent des paniers»).

D'autres préalables et caractéristiques de la transformation des énoncés en proverbes sont, entre autres, la métaphorisation et l'intérêt humain de l'énoncé, même si cet intérêt met en jeu des choses ou des animaux, comme le dit D.Villers (2015) : *« Le critère humain n'est pas vraiment un critère de départ mais un critère d'arrivée, car un énoncé qui ne parle a priori des humains peut concerner les humains par métaphore une fois qu'il est devenu proverb*e » (p.395).

Cet aspect est également constaté dans les proverbes kabiyè suivants qui évoquent le monde animal :

ɖaakáɣ tɛɛ́ holáa ɩñasʊ ɖamá *pítálɩ mɔ́yɛ* (*«* Les souris d'une même case ne se mordent pas jusqu'aux os);

Háɣ ɩlʊlʊ púnú (*«*Le chien ne met pas bas une chèvre»);

Láɣ wiɣ na ka kʊ́sʊ́yʊ́ kaawiɣ *na ka yayayʊ́* (*«* La perdrix maudit celui qui l'a débusquée et non celui qui l'a tuée»).

Les critères de la genèse des parémies étant mis en évidence, l'analyse pragmatique de ces énoncés révèle deux niveaux sémantiques qu'il est pertinent d'étudier.

1.2. Sens littéral sens et le sens second

Dans la compréhension des énoncés parémiaques, le sens littéral n'est pas important. Il ne sert que d'image pour les locuteurs moins expérimentés. Le sens premier (ou littéral) qui, selon J. Searle (1982, p. 20), désigne « le sens qu'a la phrase qu'on énonce quand elle dite sans intention supplémentaire ou distincte visant à exprimer autre chose que les mots veulent dire», correspond au sens premier de la sémantique qui produira plusieurs connotations selon les contextes de communication.

En revanche, dans l'énonciation des parémies, deux réalités sémantiques sont mises en jeu, même si, pour le performateur, seul compte le sens du discours second, celui que produisent les images convoquées, comme l'affirme Y. Kolani (2021, p. 61), parlant des proverbes moba : « *Les proverbes ont un sens métaphorique et sont par conséquent des énoncés non littéraux, car leur sens ne réside pas dans le sens des mots employés. Leur véritable sens est appréhendé en prenant en compte le contexte de leur énonciation.* ».

La métaphorisation ou changement de signification d'un mot employé pour un autre, du fait d'un lien de rapprochement sémantique, _ Searle parle de « la phénoménologie du discours second » _ rehausse l'expressivité de l'énoncé et lui confère le statut de performance littéraire. En somme, à l'issue de plusieurs processus, l'énoncé littéral acquiert un sens second marqué par empirisme qui rend le discours littéraire une fois qu'il est utilisé comme citation. Avec cette noblesse, l'énoncé devient populaire et par conséquent, transcende son cadre et son époque de création pour faire partie du patrimoine linguistique de la communauté.

En linguistique, l'étude de ces paroles portant le sceau culturel des communautés ethniques est du ressort de la pragmatique qui s'attelle à les analyser pour créer de la connaissance.

L'analyse pragmatique de quelques parémies kabiyè pourrait rendre compte de la sagesse ou de la philosophie de ce peuple.

La parémie naît de l'expérience des relations humaines et de l'interaction des êtres animés et inanimés. Dans la culture kabiyè, les frasques des hommes et leurs vices occupent une place de choix dans les situations qui ont donné naissance à des performances parémiaques. Les moments de réjouissance ou de peine ont également inspiré la performance de ces paroles qui, une fois proférées, font école dans la communauté des locuteurs pour se fixer dans la mémoire collective comme patrimoine littéraire. Que ce soient les proverbes, les dictons et les genres apparentés, ces énoncés procèdent de la même genèse.

Contrairement aux autres énoncés parémiaques, le proverbe a la particularité d'être adaptable (ou actualisable) à des contextes différents, en dépit de sa formulation lexicale figée. Cette flexibilité ou transposabilité sémantique justifierait l'hiératisme et l'infécondité créatrice des proverbes devenus des poncifs dans toutes les situations de communication. Si nous prenons l'exemple du proverbe kabiyè traduit en français par « Un seul doigt racle difficilement les restes d'une assiette », on peut dégager, comme sagesse véhiculée, la force de l'union, la synergie des actions, etc., qui sous-tendent les actions durables. Ce proverbe créé par l'observation d'une main humaine dont un doigt ne saurait ni puiser ni racler le fond de l'assiette, est la métaphore de l'impossibilité de réaliser individuellement certaines actions qui exigent l'entraide, la coopération, l'union ou la synergie.

Ce proverbe peut donc s'adapter ou se prêter à la vie conjugale et à tous les travaux de groupe (coopératives, funérailles, inhumation...). En contexte moderne, la sagesse qu'enseigne ce proverbe se vérifie dans tous les domaines : organisations politiques, élections, amicales, scientifiques (forums, colloques), culturels (festivals)

1.3. Contextes d'énonciation

Le proverbe est la parole parémiaque transposable dans plusieurs situations de communication. Selon le contexte, le proverbe ou le dicton se contextualisent pour signifier, pour relever la qualité sémantique afin d'impressionner ou d'exprimer l'esthétique langagière. Quant aux autres parémies, telles que les paroles consacrées, elles sont inhérentes à des situations précises.

1.3.1. Situations de communication solennelles ou graves

Les paroles parémiaques, notamment le proverbe, le dicton et la parabole sont des énoncés consacrés à certaines situations de communication, d'où leur caractère occasionnel et rare. Les moments clés de la vie (naissance, initiations, mariage, décès et funérailles) de même que les moments de tension (palabres, assises, procès…) ou de réjouissance (festivités) offrent des occasions de proférer les parémies qui participent à la formation philosophique et à la socialisation. Les exemples suivants traduisent quelques situations sérieuses pendant lesquelles les Kabiyè d'un certain âge font montre de leurs talents d'orateurs ou de leur sagesse par le truchement des proverbes ou des paroles consacrées.

Pour annoncer aux parents d'une fille tombée enceinte sans les rites du mariage, on dit : ''Nous sommes venus implorer votre pardon pour avoir marché sur un poussin''.

Dans le cas de la demande de la main qui a suivi le processus normal, on dit : ''Nous sommes venus solliciter une calebasse qu'on a découverte chez vous''.

Pour annoncer le décès d'une personne aux oncles maternels, on dit : '' Nous sommes venus vous annoncer que votre neveu/ nièce refuse de boire''.

1.3.2. Performances littéraires

En tant qu'énoncés littéraires, les parémies participent à une double littérarisation des paroles dans lesquelles elles s'invitent. Que ce soit dans les performances orales ou dans les œuvres écrites, les parémies contribuent à rendre plus efficaces les fonctions de ces catégories de parole dites littéraires, comme l'affirme J. Derive (2016) :

> Fruit de l'ensemble des expériences culturelles d'un peuple qui lui sont rendues comme des données ou des principes naturels et intangibles, le proverbe se présente comme un énoncé qui vient s'insérer dans le discours oral ou la production écrite pour soutenir, argumenter, exprimer, expliciter des propos personnels (p.35).

1.3.2.1. Le conte, le poème et le chant

Le conte, le poème et le chant, étant des performances qui relèvent de l'art de la parole, la récurrence des parémies qu'on constate lors de leur profération, participe à mettre en relief les qualités oratoires et l'éloquence du performateur. Ainsi, le déploiement des proverbes ou dictons dans ces catégoriques génériques de la littérature orale confère une double littérarité à ces performances, en ce sens que, ces parémies, par leurs images et leurs constructions artistiques, renforcent l'expressivité de l'énonciation et la profondeur sémantique des énoncés. Ces trois genres sont parfois le développement narratif ou poétisé d'un proverbe ou d'un dicton. Evoquant leur présence dans le conte, Baumgardt et Derive (2008, p.133) :

> Il arrive fréquemment qu'un conte soit une sorte de glose d'un proverbe ou d'un dicton qui se trouve énoncé en conclusion du récit, en guise de moralité. Et, en tout état de cause, quand bien même il ne s'y trouve pas explicité, il est certain que bon nombre de contes pourraient être résumés par un proverbe en illustrant la leçon ; inversement, bien des proverbes sont des narrations miniatures ; et par ailleurs, la citation de la phrase qui conclut un conte peut dans une discussion fonctionner comme un proverbe par allusion à l'analogie des situations.

Ainsi fonctionnent les contes traditionnels kabiyè qui illustrent les proverbes et dictons suivants :

Kʊ́sɪ míɖɛ taa kʊ́sɪ ɛyʊ («Relève la tige de sorgho tombée mais ne le fais pas autant pour l'homme»);

Mandábalʊ́ mandábalʊ́ pɛɖɪyɛ húyú *taá* («Mon ami, ami, la massue dans le sac»);

Kɔ́ná máná pɪsí mádɪna / Ham *pɪsí piyʊtʊ* («Apporte je vais voir est devenu proprétaire"/Donne moi est devenu propriétaire»).

Bien d'autres proverbes déclinés en récits merveilleux passent souvent en poésie ou dans le chant dans lesquels ils subissent beaucoup transformations stylistiques propres aux performeurs. Il en est de meme de la création des noms propres dits proverbiaux.

1.3.2.2. Le nom propre

La dation nominale n'a jamais été fortuite dans les communautés africaines. L'approche anthropologique des noms propres révèle une mine d'éléments sémantiques inhérents aux

contextes historique, géographique, familial, entre autres, selon Bomberger (1982), pour qui ces noms sont « *un système classificatoire dont l'étude permet de cerner les principes (…) selon lesquels une société regroupe et distingue les individus (…), un système de symboles dont l'analyse révèle des valeurs et les enjeux qui se greffent sur l'identité individuelle et collective. »*.

En littérature orale, le nom propre est classé parmi les performances à part entière, même si cet attribut reste sujet à polémique taxinomique, et pour cause, tous les noms propres n'ont pas les caractéristiques littéraires. Toutefois, la plupart de des noms propres ethniques exhalent des relents littéraires, tant par leur morphologie que par leur sémantisme. Ainsi, en considérant sa poéticité basée sur sa morphologie, sa profondeur symbolique et sémantique, A. Bogniaho, cité par B. Koudjo (2015, p. 83), élève le nom propre au rang de genre littéraire oral :

> Si l'idée est synonyme de l'histoire portée et véhiculée par le nom, l'objectif pour sa part revêt un double aspect en ce sens qu'il doit tout à la fois réduire l'histoire en un mot, quelle que soit sa longueur et l'exprimer d'une manière belle, à telle enseigne que les usagers du nom, en prononçant rien qu'une formule, prennent connaissance d'un contenu et en éprouvent un plaisir esthétique.

Quant à B. Koudjo lui-même, il fait cette précision :

> Pour avoir réussi cette opération, il est l'un des rares critiques littéraires à avoir fait entrer le nom dans la catégorie des genres de la littérature orale. Sa démonstration de la littérarité du nom procède du postulat que la sémantisation gouverne sa formation et qu'elle se réalise par l'obéissance à une loi cardinale tripartite : une idée, un objet et un style (Ibid).

Ainsi, l'onomastique des noms propres kabiyè, notamment des anthroponymes, révèle que bon nombre sont, soit des proverbes/dictons, soit des troncations de ces parémies. Ainsi, l'approche onomastique des noms suivants révèle que leur création tient des parémies : Kadanga, est la troncation du proverbe'' le cadeau du Kabiyè c'est sa gifle (le bienfait est souvent mal récompensé). Taakousi èyou, est celle de ''soulève la tige du sorgho tombée mais ne relève pas un homme qui est par terre''. Lèlouyo lèlouwèè est un nom de personne qui reprend tout le dicton du même énoncé qui signifie ''l'homme n'est rien sans l'homme/L'homme dépend de l'homme''. Outre les performances orales, les parémies abondent dans les créations littéraires écrites, car leurs auteurs appartiennent à une culture dont les traces sont repérables à travers loueurs œuvres à travers leur héritage linguistique.

1.3.2.3. Le roman

Dans les romans d'auteurs kabiyè, les proverbes rendent compte de leur enracinement dans leur culture, et donnent la sagesse aux lecteurs. Ainsi, Anaté (2015), a eu recours à quelques proverbes dont les personnages se distinguent, et qui sont : « Seuls les marcheurs de la route entendent les gémissements des malades » (p.59) ; « À cause d'un seul serpent on tue tous les serpents » (p.76).

Le proverbe est donc une marque identitaire d'autant qu'un proverbe est associé à une culture. L'oralité transcrite dans les œuvres écrites participe ainsi d'une quête identitaire, mieux de l'africanisation de l'écriture, selon Nzonou (2022, p.56) :

> En communication traditionnelle, le locuteur pour avancer ses arguments ou des idées, pour persuader ou faire passer son message comme à l'écrit, préfère les maximes, les proverbes voire les dictons, dans le but de prodiguer un conseil, donner une leçon, partager un témoignage, rendre hommage à une personne ressource, partager son expérience de vie

ou vanter les exploits des ancêtres dans un domaine bien déterminé. Cette vulgarisation de la parole par ces procédés constitue le point d'ancrage pour la tradition orale. D'où la nécessité pour l'écrivain africain francophone de promouvoir sa culture par ce mélange de genre. C'est de bonne guerre qu'on retrouve dans le roman d'Anaté, les traces de la coloration africaine.

2. L'approche poétique

La poétique désigne l'ensemble des procédés cohérents qui donnent à la parole une esthétique. C'est aussi l'usage artistique qui confère à un énoncé sa littérarité. Evoquer la poétique des proverbes et autres énoncés parémiaques induit donc leur étude morphologique, syntaxique et grammaticale dont l'objet est la production de sens ou de signification. Loin d'être conforme, la poétique de ces énoncés est marquée au sceau de l'idiosyncrasie qui passe par conséquent pour un critère dans leur approche.

La construction des parémies, notamment des proverbes, se singularise par des structures morphologiques assez insolites les unes par rapport aux autres.

2.1. La syntaxe

La syntaxe est l'ordre ou l'arrangement des mots, la construction des propositions dans une phrase selon les règles établies par la grammaire. En tant que parole littéraire et jouissant d'une licence ou d'une dérogation conférée par leur célébrité et leur popularité, les parémies transgressent parfois certaines règles de la syntaxe. Curieusement, loin de faire entorse au sémantisme, ces écarts syntaxiques rendent les parémies plus impressionnantes et plus expressives dans leur énonciation.

Ainsi, les parémies averbales ou nominales, qui sont celles dont la construction élide le verbe pour, ainsi, mettre en emphase le sujet par sa répétition et le complément, s'énoncent aisément, et sont très expressives. C'est l'exemple du dicton :'' *Mandábalʊ́ mandábalʊ́ pɛɖıyɛ húyú taa* '' (« Mon ami, la massue dans le sac »).

D'autres sont tronquées dans leur profération, mais gardent toujours leur effet. Au lieu de ''Kʊsı míɖɛ taa kʊ́sı ɛyʊ (relève la tige de sorgho tombée mais ne fais pas autant pour l'homme), on peut dire simpement '' *Taa kʊ́sı ɛyʊ''* (« Ne relève pas un homme tombé»).

Enfin, certaines ont une syntaxe construite avec des sujets constitués de syntagmes qui fonctionnent comme des noms alors que ce sont des verbes conjugués, à l'image du dicton ''*Kɔ́ná mánápısí mádına''* («Apporte je vais voir est devenu proprétaire»), ou ''*Ham tıkɛ mılʊ''* « («Donne-moi n 'est pas un voleur» ;)

2.2. Types et formes de phrases

Bien que l'idée véhiculée soit figée, la profération de certaines parémies peut faire l'objet d'innovation créative de la part du performeur qui peut modifier les types et les formes de phrase sans rien apporter de nouveau à sons sens originel. C'est le cas de changement de types ou de formes qu'on constate lors de l'énonciation, par exemple : ''Qui montre la maison paternelle/avunculaire de la main gauche ?'' qui est la reprise du dicton originel qui dit '' On ne montre pas la maison paternelle/avunculaire de la main gauche''. Il en est de même de ''La chèvre ne met pas bas d'un chiot '' qui peut être repris à la forme affirmative : ''La chèvre met toujours bas d'un cabri''.

Il faudrait noter que la particularité énonciative des proverbes et dictons réside dans le fait qu'ils sont introduits par une phrase citante qui rappelle que ce sont les ancêtres qui ont créé ces énoncés. En situation de communication, leur énonciation procède ainsi : Les sages ont dit que… ; Comme les anciens l'avaient dit, Comme on dit en Kabiyè, …, en kabiyè on dit souvent que…

Pour les énoncés autonomes consacrées, cette référence citationnelle n'existe pas dans leur énonciation. Elles consistent juste en une métaphorisation de l'énoncé, métaphorisation qui reste figée et connue de toute la communauté linguistique.

Si la grammaire participe de la particularité structurale, on ne saurait passer sous silence la poésie des énoncés qui rehausse leur esthétique.

2.3. La poéticité des parémies

L'analyse prosodique des énoncés parémiaques révèle que la poéticité a été un facteur déterminant dans leur construction. En effet, les idéophones, les ellipses, les troncations et les contractions étudiés dans leur approche morphosyntaxique, loin d'être fortuits, obéissent au souci de créer l'harmonie phonique ou la musicalité dans la profération de ces paroles nobles.

Ainsi, le choix des mots, leur répétition, leur accent ou encore les images auxquelles ils renvoient, créent une poésie pour servir à des fins mnémoniques mais aussi pour exprimer la poésie de la langue kabiyè qui se prête, non sans difficulté, à la création poétique. Dans les proverbes : *Kʊ́sɪ mídɛ taa kʊ́sɪ ɛyʊ* (Relève la tige de sorgho tombée mais ne fais pas autant pour un homme) et Mandábalʊ́ mandábalʊ́ pɛɖɪyɛ húyú taá (Mon ami, ami, la massue dans le sac", révèlent que cette intention poétique est manifeste avec l'emploi des répétitions " *Kʊ́sɪ ‘’* et *taakʊ́sɪ" ; "Mandábalʊ́ mandábalʊ́"*. Les métaphores de'' tige de sorgho'' et de ‘'massue dans le sac'' évoquent quant à elles la puissance de l'image dans la poésie dont les caractéristiques se résument à l'harmonie des sonorités, le rythme et l'image.

Conclusion

Dans cette analyse où il est mis en évidence la littérarité des parémies, notamment les proverbes il été question d'étudier la genèse et les conditions de profération de ces énoncés, notamment leurs impacts sur les autres performances orales. Du point de vue de leur poétique, l'analyse de ces constructions figées, révèle le souci esthétique d'où l'usage d'une syntaxe qui transgresse parfois les normes ou la quête poétique dans leur énonciation. Outre la syntaxe parfois excentrique, la poéticité et la métaphore, principales caractéristiques de ces énoncés, l'attache culturelle basée sur le symbolisme des éléments référentiels leur confère la littérarité indiscutable.

A l'instar de toutes les autres performances orales traditionnelles, les parémies sont employés par les locuteurs comme des citations dont les auteurs sont les dépositaires des us et coutumes de la communauté. Toutefois, au fil du temps, on peut noter les influences stylistiques sur la morphologie de certaines parémies sans pour autant porter atteinte à leur hiératisme sémantique tributaire de leur genèse qui inhérente à la culture qui les a vues naitre. Ainsi, cet aspect culturaliste et communautariste, apanage de la littérature orale, pourrait justifier sa circonscription, et par ricochet, son lent foisonnement limité dans son aire linguistique.

Références bibliographiques

ANATE Kouméalo, 2016, *Le Regard de la Source*, Lomé, Saint-Augustin Afrique.

ANQUETIL Sophie, 2013, *« Glossaire », Représentation et traitement des actes de langage indirects*, Paris, Classiques Garnier, p. 355-362

BAUMGARDT Ursula et DERIVE Jean, 2008, *Littératures orales africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques,* Paris, Karthala.

BAUMGARDT Ursula et DERIVE Jean, 2016, *Littérature africaine et oralité,* http://www.karthala.com.

BOMBERGER Charles, 1982, « Pour une analyse anthropologique des noms de personnes », Langages,16ème année,66, *Le Nom Propre*, N o 66, p. 103 -124.

CALAME-GRIAULE Geneviève, 1970, « Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines », in *Langages,* N o 18, p. 22-47. .

COSTACHESCU Adrianna, 2013, *La Pragmatique linguistique : théories, débats et exemples,* LINCOM, Munich.

FRANCOEUR Marie, 1989, « Sémiotique de la littérature et esthétique des signes », volume 21, numéro 3, p. 48-60.

KOLANI Yentchabré, 2022, *Les proverbes moba : une analyse pragmatique,* Mémoire de Master de recherche, Université de Kara.

KOUDJO Bienvenu, 2015, *Pour une nouvelle taxinomie de la parole littéraire en Afrique. Problématique des genres de la littérature orale,* Lomé, Awoudy.

N'ZONOU Essolizme, 2O22, *Oralité et pratiques traditionnelles dans le Regard de la source de Kouméalo Anaté*, Mémoire de master, Université de Kara.

SEARLE John, 1982, *Sens et expression : étude de théorie des actes de langage*, Paris, Les Editions de Minuit.

VILLERS Damien, 2015, « Proverbiogenèse et obsolescence : la naissance et la mort des proverbes », in *Proverbium (Columbus, Ohio)*, Burlington VT : University of Vermont, Vol. 32, p. 383-424.